

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 491 448

A3

**DEMANDE
DE CERTIFICAT D'UTILITÉ**

(21) **N° 81 18626**

(54) Positionneur pour contre-poinçon d'estampage.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). **B 65 H 45/18; B 31 B 1/44.**

(22) Date de dépôt 2 octobre 1981.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée : *Espagne, 3 octobre 1980, n° 253.301.*

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 14 du 9-4-1982.

(71) Déposant : GARCIA CERVERA Julian, résidant en Espagne.

(72) Invention de : Julian Garcia Cervera.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Beau de Loménié,
55, rue d'Amsterdam, 75008 Paris.

La présente invention concerne un positionneur de contre-poinçon d'estampage qui a été perfectionné sensiblement dans le but d'améliorer son fonctionnement et son efficacité.

Les positionneurs conventionnels utilisés pour l'installation des contre-poinçons qui déterminent les lignes de pliage au cours de la construction de boîtes de carton estampées sont fixés par rapport au contre-poinçon au moyen d'un film adhésif, de telle façon que lorsque le contre-poinçon a été fixé sur la plaque sur laquelle agit le poinçon on puisse retirer le positionneur.

10 Evidemment, pour obtenir ce résultat l'adhésif employé entre le positionneur et le contre-poinçon doit présenter un pouvoir adhésif inférieur à celui qui est appliqué sur la partie postérieure du contre-poinçon.

15 L'inconvénient principal de ce système consiste en ce que l'adhésif qui reste sur la surface utile du contre-poinçon salit la matière employée pour réaliser la boîte et arrive même à s'y coller, en détériorant cette matière et en freinant la production.

20 L'objet de la présente invention tend à apporter une solution parfaite au problème qui existe dans la technique conventionnelle, ce qui permet d'obtenir un rythme de production plus élevé et un rendement considérablement supérieur, en ce qui concerne la matière employée.

25 Dans ce sens, le positionneur de contre-poinçon préconisé comporte un profil adaptable au feuillard du poinçon, sous lequel est supporté le contre-poinçon qui détermine les lignes de pliage, caractérisé en ce que le contre-poinçon comporte sur sa partie postérieure un adhésif à double face qui dépasse sur les côtés de ce contre-poinçon pour adhérer aux rebords du positionneur

30 qui le centrent, en assurant ainsi leur liaison.

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention seront mieux compris à la lecture de la description qui va suivre d'un exemple de réalisation et en se référant au dessin annexé, dans lequel :

35 la figure unique représente une vue en perspective d'un positionneur de contre-poinçon d'estampage réalisé en accord avec la présente invention.

Dans cette figure, on peut constater que le contre-poinçon 1 comporte sur sa face postérieure un adhésif 2 à double face qui dépasse par rapport aux bords latéraux de ce contre-poinçon, en formant deux replis longitudinaux 3 qui sont évidemment dotés 5 d'adhésif sur leurs deux faces.

Le positionneur 4 présente, en correspondance avec la structure précédente, des rebords 5 qui centrent le contre-poinçon 1 dans le sens latéral, et qui présentent une amplitude qui correspond à l'épaisseur de ce contre-poinçon, de façon à arriver aux ailettes 10 latérales 3 de l'adhésif à double face 2, qui émergent latéralement par rapport au contre-poinçon de telle façon que la liaison entre ce contre-poinçon 1 et le positionneur 4 s'effectue par contact entre les rebords 5 du positionneur 1 et les ailettes adhésives 3 mentionnées plus haut.

15 Lorsque le contre-poinçon est fixé sur la plaque sur laquelle agit le poinçon, le positionneur 4 peut être retiré facilement, puisque la surface adhérente est réduite, tandis que du fait qu'il est situé sous la surface utile du contre-poinçon 1, il n'existe aucun danger de contact avec la matière à estamper, ce 20 qui élimine les problèmes que présentent dans ce sens les systèmes conventionnels.

Bien entendu, diverses modifications peuvent être apportées par l'homme de l'art aux dispositifs ou procédés qui viennent d'être décrits uniquement à titre d'exemple non limitatif, 25 sans sortir du cadre de l'invention.

REVENDICATION

Positionneur perfectionné pour contre-poinçon d'estampage du type qui comporte un profil adaptable au feuillard du poinçon, sous lequel est supporté le contre-poinçon qui détermine les lignes de pliage, caractérisé essentiellement en ce que le contre-poinçon (1) est pourvu sur sa partie postérieure d'un adhésif (2) à double face qui dépasse des côtés de ce contre-poinçon pour adhérer aux rebords (5) du positionneur (4) qui centrent le contre-poinçon, en assurant la liaison entre ces éléments.

